

LE QUESNOY

Bulletin municipal

NOTRE VILLE

Victoire
pour
au l'emploi
Quesnoy !



LE QUESNOY
VILLE FORTE

Victoire pour l'emploi au Quesnoy !

Chères Quercitaines,
Chers Quercitains,

Quelle belle victoire ! Celle de l'emploi au Quesnoy ! Je pense que vous partagez tous la même joie que celle que j'ai ressentie, il y a quelques jours, lorsque j'ai reçu le coup de fil tant attendu : le top départ du projet Blue Bird est donné ! Quel bonheur de constater que notre petite ville a pu garder sur son territoire ce grand projet d'usine d'embouteillage de boissons rafraîchissantes. Cela paraît si simple aujourd'hui, mais cela était si compliqué et surtout si incertain.

Nous avons eu dans ce dossier majeur, qui est né il y a un peu moins de 4 ans – en avril 2014 – beaucoup de chance. La première c'est d'avoir avec nous des dirigeants français jeunes, dynamiques et pleins de combativité. Car il a fallu toutes ces qualités pour convaincre les actionnaires d'investir et décrocher LE contrat déterminant. Il a fallu aussi de la détermination et un peu de patriotisme économique pour rester fidèle à leur choix de départ, celui d'un maintien au Quesnoy. Nous leur devons réellement beaucoup, spécialement à Vincent Delozière, le PDG du groupe REFRESCO, homme du Nord, originaire du Cambrésis, comme nous devons beaucoup à tous les employés du groupe, spécialement ceux du Quesnoy. Car sans leur savoir-faire, sans leur capacité de travail, il n'y aurait pas eu de projet possible.

De la chance encore, nous en avons eue, quand à chaque réunion de

travail en mairie – et elles ont été nombreuses en 2014 et 2015 – nous avons réussi à lever un à un les obstacles avec les services de l'Etat, pleinement coopératifs et désireux d'être facilitateurs. Je pense que nous sommes parvenus à démontrer qu'un tel projet pouvait, au Quesnoy, sur un territoire peu habitué à accueillir des projets d'une telle envergure, modifier notre PLU, réunir tous les interlocuteurs, instaurer un climat confiant et dynamique et ainsi obtenir toutes les autorisations en un temps record, pour octroyer dès janvier 2016 un permis de construire en bonne et due forme.

Voilà, la route est désormais tracée : dans deux ans, en février 2020, la nouvelle usine sera opérationnelle. Dans deux ans, 50 nouveaux emplois seront créés. Que ces mots-là font du bien, dans un contexte économique difficile, et un bassin d'emploi qui connaît trop souvent des statistiques peu flatteuses, peinant à sortir d'une image liée à la difficulté économique et sociale. Le Quesnoy prouve que l'Avesnois peut être gagnant dans la bataille économique, et nous pouvons en être fiers !

Alors, je n'aurai qu'un mot dans cette tribune : merci. Merci à tous ceux qui ont contribué et à tous ceux qui contribueront encore à cette réalisation. Je pense en premier lieu au Conseil Régional des Hauts-de-France, dont le président s'est engagé à maximiser tous les soutiens possibles en matière d'aide directe et surtout en matière d'aides à la formation et au recrutement des



publics éloignés de l'emploi.

Je remercie également la CCPM, d'avoir répondu rapidement présente pour réaliser, comme le veut la loi, les aménagements de voirie permettant de desservir le site, qui sera situé derrière Intermarché. Cet investissement sera pour elle gagnant, puisque désormais les ressources fiscales du développement économique lui reviennent de droit. Le Quesnoy a travaillé pour la CCPM, pour le territoire, et en est heureuse.

Cette bonne nouvelle éclipse naturellement le reste de l'actualité, qui est pourtant dense. Mais je vous laisse découvrir au gré de votre lecture, les autres bonnes nouvelles, qui émailleront cette année 2018, décidément porteuse d'avenir : achat concrétisé de l'ancienne gendarmerie par les néo-zélandais porteur d'un projet de musée et d'hôtel dans notre ville, réalisation des travaux de la base de loisirs, obtention de subventions importantes et concrétisation de deux projets immobiliers...

Le Quesnoy poursuit sa mue progressive, mais visible, pour devenir demain, à tous égards, une vraie ville forte !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Marie-Sophie LESNE

Maire du Quesnoy
Vice-présidente de la Région Hauts-de-France
Vice-présidente de la CCPM

SOMMAIRE

Les Nouvelles 4-10

Refresco: une victoire pour l'emploi local
Achat de l'ancienne gendarmerie par les Néo-Zélandais: c'est signé!
L'inauguration de la nouvelle gendarmerie
Le classement à l'UNESCO de la citadelle de Vauban, ça avance !
La Fédération de Pêche du Nord arrive au Quesnoy

Base de loisirs, c'est parti ! 12-13

Un projet bien financé

Embellissement de la Ville 14-16

Une équipe prête pour une nouvelle saison
La Résidence du Domaine de l'étang de l'Aulnoye évolue

Sécurité 18

La vidéoprotection arrive en ville

Travaux 20-24

La démolition de la Cité Maman Lalie est pour ce printemps
Les deux derniers garages seront abattus en 2018
Rue du 11 Novembre - Route de Valenciennes - Chemin des croix
Les travaux de l'Avenue Léo Lagrange commenceront mi-mars
La chaufferie à bois-déchiqueté arrive à Lowendal
Les remparts: une priorité

Ecoles 25

Les WC de l'école Chevray en voie d'achèvement
L'école du Centre à une nouvelle bibliothèque

La Ville y travaille 26

L'aménagement du cimetière
Le projet d'accrobranche

Social 28-29

Finances 30-31

Commerce 32-33

Encore de nouveaux arrivants
À la rencontre des «Créations de la licorne»

Sport 34

La Cité Scolaire: des résultats à la hauteur

35 Téléthon

Les associations du Quesnoy au service du Téléthon

36-37

À la découverte du Club Léo Lagrange

38 Nos Aînés

40 CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes

43 Culture

NOUVEAUTÉ: Le paiement en ligne
Appel aux quercitains
pour les commémorations de novembre 2018

44 La recette de Guillaume Fiévet

Le croquant Spéculoos

45

Mise en lumière

Maryvonne Tellier

46

Valorisation de notre patrimoine

Inauguration de la salle Henri Rousse

48-53

Les temps forts

54

Infos pratiques

55

Tribune des groupes

56

Pour vous aider

57

Infos PNR



Mairie du Quesnoy
Hôtel de Ville, rue du Maréchal Joffre - BP80058 - 59530 Le Quesnoy

Chargé de communication
Jérôme KIELBASIEWICZ - 03.27.47.55.50
communication@lequesnoy.fr

Mars 2018

Conception et réalisation
Jérôme KIELBASIEWICZ - Service Communication
Impression
Imprimerie ALLIANCE
Rue Paul Eluard - ZI N°2 - 59300 Trith-Saint-Léger - 03.27.27.06.97
Rédacteurs
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Clément CARLIER, Lise DUNEUFJARDIN, les Conseillers Municipaux de l'opposition.

Crédits photos
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Club Imag'In Action,
Nathalie DUMINY, Guy-Paul SIMON.



Rejoignez-nous sur Facebook :
Ville de Le Quesnoy

Les nouvelles

UNE VICTOIRE POUR L'EMPLOI LOCAL

C'est fait !

Refresco

La nouvelle tant attendue a été annoncée jeudi 15 février aux employés du site Refresco Le Quesnoy, mais aussi aux employés des autres sites de Margès (Drôme), de Nuit-Saint-Georges et de Saint-Alban-les-Eaux, reliés par internet: Le Quesnoy accueillera bien le projet «Blue Bird» sur son territoire !

C'est naturellement une excellente nouvelle pour l'emploi, pour l'économie de la ville et de tout le territoire de l'intercommunalité.

A la clé de ce projet, il y a le confortement des 80 emplois existants mais aussi la création, dès l'ouverture, de 50 nouveaux emplois, et davantage par la suite. De nombreuses entreprises locales seront elles aussi partenaires de la réalisation des travaux et, dès février 2020, seront concernées par les nombreuses retombées du fonctionnement de la nouvelle usine.

Cette décision du groupe leader européen de l'embouteillage de boissons rafraîchissantes est avant tout le fruit du travail intense mené depuis plus de 4 ans par les dirigeants de l'entreprise et leurs employés pour faire de Refresco le

C'est naturellement une excellente nouvelle pour l'emploi, pour l'économie de la ville et de tout le territoire de l'intercommunalité.

partenaire d'une grande marque de sodas bien connue, mais qui souhaite rester discrète.

Grâce à ce partenariat, le développement de Refresco peut ainsi se poursuivre, et il prend la forme d'un énorme investissement, celui d'une nouvelle usine d'embouteillage, dotée des équipements les plus modernes (lignes de production, approvisionnements, entreposage...). Cette nouvelle usine est la première réalisation de ce groupe, dont le siège est situé aux Pays-Bas.

La Ville a accompagné ce projet dès qu'elle en a été saisie, en avril 2014 (Lire ci-contre). Il n'était pas question de laisser s'échapper ce projet qui fait partie des rares projets d'investissements de ce type en France et en Région à l'heure actuelle.

C'est à présent une période de travaux de deux ans qui s'ouvre, et qui aboutira en février 2020 à la mise en service de Blue Bird.



Pierre Bodard, DG de Refresco France, Alexandre Turlure, Directeur de Refresco Le Quesnoy le jour de l'annonce de la nouvelle

Refresco continue de développer ses capacités d'embouteillage et de conditionnement de boissons en France avec la construction d'un nouveau site de production et de logistique dans le Nord, à Le Quesnoy, appelé à remplacer son site historique sur cette même commune. Ce projet comprend la construction d'une

nouvelle unité de production de 27.000m² ainsi qu'une plateforme logistique dernier cri de 10.000 m². La première phase de travaux va démarrer dans les premières semaines de 2018, pour une mise en service prévue d'ici deux ans. Elle devrait se traduire à terme par la création d'une cinquantaine de nouveaux emplois directs.

Pierre Bodard, Directeur Général de Refresco France indique :

« C'est une très bonne nouvelle pour nos clients qui vont pouvoir bénéficier d'outils de production ultra modernes et d'une nouvelle organisation logistique Nord/Sud ultra compétitive. C'est également une très bonne nouvelle pour la région, avec de nombreuses créations d'emplois directs et indirects à la clé. Et c'est bien sûr aussi une très bonne nouvelle pour Refresco, pour nos équipes de Le Quesnoy et particulièrement pour nos jeunes pour qui ce projet ouvre de très belles perspectives de carrière. »



C'est sur ce terrain, ancienne propriété de la société Athéna, derrière Intermarché, que sera construite l'usine Blue Bird.



Marie-Sophie LESNE
Maire du Quesnoy

C'est une joie de voir ce grand projet économique se réaliser. C'est avant tout une victoire pour les emplois confortés et 50 nouveaux postes sont d'ores et déjà prévus dès l'ouverture de la nouvelle usine. La Ville s'est totalement engagée pour que celle-ci voit le jour. Il y a eu, en 2014 et 2015, une dizaine de réunions en mairie, avec les responsables de l'entreprise, les architectes et les services de l'État. Je pense que l'on peut dire que nous

avons bien mouillé la chemise. Les retombées fiscales existeront pour la Ville qui devra néanmoins procéder à des travaux de réseaux, mais surtout pour la CCPM, qui percevra 26,5% de la CVAE (ex taxe professionnelle) assise sur le chiffre d'affaires. Les retombées ne sont pas encore toutes mesurables, mais ce qui est sûr, c'est que c'est une bonne nouvelle pour notre Ville.

Les nouvelles

ACHAT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE PAR LES NÉO-ZÉLANDAIS: C'EST SIGNÉ !



Signature du protocole d'achat entre l'État, la Ville et les Néo-Zélandais le 11 octobre 2017 dans la salle des mariages

De gauche à droite: Herbert Farrant, Marie-Sophie Lesne, Maire, Alexander Grimaud, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe, Greg Moyle, Trust Chairman, Wilfried Ingram, Trustee, Maître Pilarczyk, Notaire.

Ça y est, c'est officiel !

La NZ Memorial Museum Le Quesnoy Real Estate est désormais propriétaire de l'ancienne gendarmerie du Quesnoy. Un moment important, peut-être historique, qui a nécessité 4 années de travail intense. Après plus de 10 ans de recherches de solutions, celle de la gendarmerie s'est imposée comme une évidence aux yeux de la Municipalité puis des Néo-Zélandais. Restait à convaincre l'État, propriétaire des lieux, à vendre rapidement, dès l'emménagement dans la nouvelle gendarmerie réalisée. L'objectif, aujourd'hui atteignable, est celui d'une première phase de travaux réalisée pour les commémorations du centenaire de la Libération en novembre prochain. Puis viendra le temps, d'ici 2 ans, de la réalisation du musée.

Un grand pas pour le tourisme et les échanges culturels.

C'est une chance et une opportunité que ce projet de Musée pour Le Quesnoy et tout le territoire !

Les anciennes résidences des gendarmes vont être rénovées et dévolues à l'accueil de jeunes, d'étudiants, de groupes culturels qui sont déjà nombreux à venir et qui sont, à ces occasions, hébergés chez les membres de l'association Le Quesnoy-Nouvelle-Zélande.

Demain, on peut espérer développer fortement le tourisme et les échanges. Et si le succès du Musée est au rendez-vous, le projet d'hôtel pourra émerger à son tour.

2014

Présentation et visite du site de la gendarmerie par Madame Le Maire et les Néo-Zélandais.

2015

Travaux parallèles sur la sortie de la nouvelle gendarmerie et la possibilité de revente aux Néo-Zélandais.

2016

Un accord est trouvé avec les services de l'État qui accepte de vendre le bien à la mairie, qui revendra aux Néo-Zélandais.

2017

Signature du protocole d'accord et préparation des actes notariés.

2018

Acquisition officielle début janvier et engagement des premiers travaux prévus au printemps.

LES NOUVELLES

L'inauguration de la nouvelle gendarmerie:



De gauche à droite: Mme Christelle Delrue, Gendarme, le Général Jacques Hébrard, Commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France et pour la zone de défense du Nord, M. Alexander Grimaud, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe, Marie-Sophie Lesne, Maire de Le Quesnoy, Max-André Pick, Président de Partenord, Christophe Meurillon, Gendarme, le 9 novembre 2017, lors de l'inauguration.

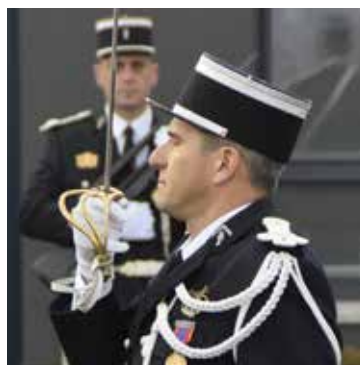


Investissement de l'État et implication de la Ville :

C'est d'abord sur le site que les autorités ont inauguré la gendarmerie et dévoilé la plaque. L'assistance s'est ensuite rendue dans les Salons de l'Hôtel de Ville pour entendre les discours.

L'État, en investissant près de 5M€ dans cet équipement, a démontré son attachement aux conditions d'exercice et de vie des gendarmes et à la qualité du service public sur notre territoire. Nous nous en félicitons.

Prise de fonction officielle pour le nouveau Commandant :



Le lieutenant José Simon a officiellement pris ses fonctions de Commandant de la gendarmerie le même jour que l'inauguration des nouveaux locaux. Toutes nos félicitations et nos vœux de réussite.

LES NOUVELLES

Le classement à l'UNESCO de la citadelle de Vauban, ça avance !



Le premier pas vers le classement de la citadelle Vauban de Le Quesnoy a été franchi le 2 mai 2017 avec l'installation du comité de pilotage du projet. Depuis, l'association Réseau Vauban, en partenariat avec les trois villes candidates (Lille pour sa citadelle et la ville allemande de Briesach am Rhein aux côtés de Le Quesnoy), travaille activement au montage du dossier de candidature, pour un dépôt prévisible en 2019.

Un premier point d'étape a été fait en novembre 2017 lors du second comité de pilotage qui se déroulait dans la citadelle de Lille, qui héberge le quartier général du Corps de réaction rapide-France, certifié par l'OTAN. Le général Thierry Corbet a accueilli Madame Le Maire de Le Quesnoy, Monsieur Pierre de Saintignon, 1^{er} Adjoint de la Ville de Lille, et Monsieur Oliver Rein, Maire de Briesach am Rhein et l'ensemble des membres du comité de pilotage. Le dossier avance donc selon le calendrier prévu.

Le classement à l'UNESCO du cimetière néo-zélandais : verdict en juillet 2018 !

Le cimetière militaire néo-zélandais, à côté du cimetière communal, fait l'objet également d'une candidature UNESCO, préparée depuis 2014.

Cette candidature regroupe plusieurs cimetières militaires de la Première Guerre mondiale en France et en Belgique. Le cimetière militaire du Quesnoy a été sélectionné en raison de l'intensité des liens qui unissent les quercitains à leurs libérateurs néo-zélandais, encore aujourd'hui. Pour cette raison, le mémorial néo-zélandais fait partie intégrante de la candidature. L'experte mandatée est passée examiner le site le 20 octobre dernier. La motivation de la Ville, notamment dans l'entretien du site a également été testée. Le comité du Patrimoine Mondial devrait rendre son verdict en juillet 2018 : nous croisons les doigts...



Le nouveau lotissement route de Bavay sur la bonne voie

Le lotissement de la Route de Bavay se concrétisera en 2018. Le premier permis d'aménager déposé en 2017 par la société Protéram a été refusé en raison de l'avis défavorable en l'état de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Un nouveau permis a été déposé. La commercialisation est prévue pour août 2018.

Ce futur lotissement comptera 23 lots libres, 1 béguinage et 12 logements sociaux.



Le déménagement des silos d'UNEAL libère du terrain pour un grand projet de lotissement

Après la démolition de l'ancienne usine COFRADEC, la construction du nouveau collège et les travaux de création du pôle gare, le secteur autour de la gare et du chemin des Croix devient petit à petit un véritable quartier de la ville.

Cette dynamique va se poursuivre ! En effet, le site occupé actuellement par les silos à grain de la coopérative agricole UNEAL sera prochainement libre d'occupation, laissant la place pour la construction d'un nouveau grand projet de lotissement.

La coopérative agricole déménage au sein du territoire communal, à côté du Service départemental d'Incendie et de Secours du Nord, route de Ruesnes. Un permis



de construire a été accordé en 2017 après un travail constructif avec UNEAL, la Commune et l'Architecte des Bâtiments de France. La moisson 2018 devrait être stockée sur la nouvelle plateforme, si les travaux avancent comme prévu.

Cela laisse la possibilité à l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas de Calais d'acheter le site, de réaliser les travaux de démolition et de revendre à un éventuel lotisseur. En tout, ce sont 2 ha qui vont être disponibles pour la construction de ce nouveau quartier !

La commune travaille dès à présent à mettre en place un schéma de développement cohérent et à la recherche d'aménageurs potentiels.

Un nouveau projet à l'étude : l'arrivée au Quesnoy de la Fédération de Pêche du Nord

La Fédération de Pêche du Nord a l'intention de construire à court terme son nouveau siège, et elle a choisi Le Quesnoy pour ce faire. Ce siège n'accueillera pas seulement des bureaux, mais également des équipements pédagogiques pour initier un jeune public à la pêche.

L'occasion du projet de revalorisation de l'étang du Pont-Rouge était trop belle pour ne pas être saisie. La Fédération de Pêche du Nord et la Commune ont réfléchi ensemble à la future localisation, si possible à proximité de l'étang du

Pont-Rouge, et le choix s'est porté sur les terrains situés à l'arrière de l'actuelle gendarmerie. La Commune en est propriétaire et la vente pourrait avoir lieu en 2018 pour des travaux en 2019.

Diverses questions doivent néanmoins être explorées au préalable, notamment quant à un diagnostic pollution du site qui sera réalisé au 1^{er} trimestre 2018. La Commune et la Fédération de Pêche travaillent main dans la main pour la réussite de ce beau projet qui contribuera au rayonnement de la ville au niveau régional.



Les nouvelles

Nouvelle série de réunions de quartier

Après avoir lancé en 2014 les réunions publiques dans 5 quartiers, puis le Conseil des Quartiers, la Ville reprend un nouveau cycle en ce printemps 2018. L'occasion d'informer, de saisir des requêtes ou tout simplement d'échange entre habitants.

Après la réunion du 9 février pour le Quartier «Faubourg Fauroeux» et celle du 21 février pour le Quartier «Bellevue», ce sera au tour du Quartier «Route de Valenciennes» le 14 mars, le Quartier «Banlieue vers Ruesnes» le 29 mars et enfin le Quartier «Centre-ville» le 14 avril. Un flyer d'information sera distribué la semaine précédant la réunion.



Réunion de quartier Bellevue le 21 février à l'école Averill

Église: travaux et préparations

C'est à présent établi, sur la base du double diagnostic d'experts: les travaux de réfection complète de la charpente, et donc de la toiture de l'église sont à effectuer. Les estimations financières varient entre 800 000€ et 1,2 M€, et intègrent la réfection intérieure de l'église (staffs en plâtre). La fondation du Patrimoine récolte les dons et versera l'équivalent de cet argent en subventions. L'année 2018 sera mise à profit pour procéder à la consultation publique pour la maîtrise d'œuvre. Les travaux sont envisagés pour 2019-2020.

Fondation du Patrimoine
Délégation Nord-Pas de Calais
268 boulevard Clémenceau

59700 Marcq-en-Baroeul - Tel: 03.20.82.79.67

Vous pouvez également faire un don en ligne à l'adresse suivante:

<https://www.fondation-patrimoine.org/49059>

FONDATION



DU PATRIMOINE

La grange de la rue de Nouvelle-Zélande démolie laissera place à la Résidence Sébastien Le Prestre.



Les travaux de la future Résidence Sébastien Le Prestre, rue Nouvelle-Zélande, vont débuter à la mi-mars. Ce projet consiste en la création de deux immeubles d'appartements comprenant au total 65 logements, du T2 au T4.

Vous verrez apparaître une nouvelle rue entre la rue Nouvelle-Zélande et le boulevard Jeanne d'Arc. Les travaux consisteront donc, dans un premier temps, en la démolition de la grange, nécessaire au percement de la nouvelle rue.

Même si nous pouvons regretter que cette bâtisse ancienne disparaisse, la construction d'une nouvelle résidence est une très bonne nouvelle pour notre centre-ville, pour sa mixité sociale et son attractivité résidentielle.

La Ville procédera à la réfection de la voirie des rues de Nouvelle Zélande et du Boulevard Jeanne d'Arc, après la fin des travaux.



Base de loisirs, c'est parti !

«Ils sont lancés ! Vous l'avez constaté, les travaux sur la base de loisirs ont commencé au cœur de cet hiver. Nous refaisons le point sur ce beau projet, qui va donner un coup de pep's à notre attractivité touristique».



Aurélien MARTEAU
Adjoint au Commerce,
Artisanat, Tourisme et
Camping Municipal

Un projet bien financé

COÛTS DES TRAVAUX		SUBVENTIONS		% de subvention
Coût des travaux, aménagements divers (HT)	2 483 905,64€	Région Hauts-de-France (Acquise)	899 208,55€	26,18%
Coûts des travaux, aménagements des contours de l'étang (HT)	950 185,51€	Département du Nord (Acquise)	500 000,00€	14,56%
		Agence de l'eau (Acquise)	331 495,00€	9,65%
		Communauté de Communes du Pays de Mormal (au titre de sa compétence éclairage public) (Acquise)	82 960,00€	2,42%
		FEDER (fonds européens) (Décision 3 ^{ème} trimestre 2018)	100 000,00€	2,91%
Total coût des travaux (HT)	3 434 091,15€	total subventions	1 913 663,55€	55,73%

La commune a travaillé en étroite relation avec les cofinanceurs du projet. L'objet même de celui-ci, à savoir la valorisation de nos espaces touristiques et la mise en valeur du contour de l'étang, a permis d'avoir toute l'attention de ceux-ci. Tous les partenaires sont au rendez-vous et permettent d'atteindre le taux de 55,73% de subventions publiques, un taux élevé qui limite considérablement l'investissement sur fonds propres de la Commune. Ainsi ces travaux seront réalisés sans aucun recours à l'emprunt, tout en laissant d'autres marges de manœuvre pour d'autres investissements (notamment l'avenue Léo Lagrange).

Un projet bien concerté



2 réunions publiques et 2 conseils des quartiers ont eu lieu en mairie pour présenter le projet et y apporter certains ajustements. Les commerçants directement concernés ont été consultés personnellement et leurs besoins spécifiques intégrés. Enfin, le commencement des travaux sera l'occasion de poursuivre l'information des habitants, spécialement lors des réunions de quartiers programmées au cours du printemps. Cette concertation a également été un élément important pour la mobilisation des financeurs.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional.



■ Le plan du projet

Des travaux aussi importants sont parfois générateur de gêne pour les usagers. Néanmoins, la Municipalité, en partenariat avec les entreprises attributaires du marché de travaux, le maître d'œuvre et les commerçants du secteur, a fait en sorte que celle-ci soit la plus réduite possible.

Trois principes ont été clairement affirmés par la municipalité : les commerçants et entreprises du secteur ne devront jamais être inaccessibles aux piétons, les travaux ne devront pas gêner la saison estivale (les travaux de voirie sont donc interrompus) et dès lors que les travaux commenceront sur un secteur, celui-ci devra être intégralement achevé avant de passer au suivant.

Les travaux de voirie nécessiteront parfois que la circulation soit coupée, mais ces périodes auront lieu en basse saison et seront réduites au strict minimum.

Pour plus de renseignement sur le calendrier du projet, la Municipalité tient en ce moment même une série de réunions de quartier lors desquelles est présenté ce calendrier. N'hésitez pas à vous joindre à celle de votre quartier.

Le plan du projet est consultable sur le site de la commune: www.lequesnoy.fr/

Le calendrier prévisionnel

Les aménagements du parking devant la Carpe d'Or ont commencé et la circulation sera impossible durant environ 1 mois.

Création d'un nouveau parking derrière les
cours de tennis d'une centaine de places.

Les contours de l'étang verront apparaître des pontons en bois pour en faire le tour à pied.

La voie qui longe l'étang sera refaite mais les travaux ne commenceront qu'en novembre 2018.

Rappel des travaux:

Il s'agit de renforcer la qualité de l'espace public et de développer l'attractivité touristique de la Ville. Le projet consiste en la requalification de l'espace public depuis le parking de la Carpe d'Or jusqu'à l'arrière des terrains de tennis, en passant par la «digue» qui longe l'étang du Pont Rouge. 100 nouvelles places de parking seront créées et les actuels parkings seront complètement remaniés pour les rendre plus accueillants et plus pratiques (sens de circulation).

Il consiste aussi en l'aménagement des berges et du contour de l'étang, dont il sera possible de faire le tour à pied, grâce à des pontons sur l'eau.

Les pêcheurs n'ont pas été oubliés, puisqu'une frayère prendra place au fond de l'étang. La prairie qui la borde a été acquise et sera ouverte au public. Enfin, le cheminement piéton entre la base de loisirs et le centre-ville, par «la dame au chien» sera réaménagé et éclairé.

Une signalétique et du mobilier urbain moderne et adapté finaliseront cette modernisation qui se veut avant tout respectueuse de notre patrimoine.

Embellissement de la Ville



Martine Leclercq

Adjointe aux Espaces Verts, à l'environnement, aux Remparts, à la Propreté, à l'Agenda 21, à l'embellissement, aux Jardins ouvriers, à la Vie des Quartiers.

«Avec ses 100 hectares d'espaces verts entretenus, ses 22 hectares de plans d'eau, ses multiples massifs fleuris, on peut dire que la Ville et ses employés ont fort à faire dès le début de saison. 2018 marquera une nouvelle étape, avec les nouveaux aménagements de nos massifs et du square Daniel Vincent. Après le Jardin des hortensias l'an dernier, c'est un nouveau défi qui commence.»

Imaginés, dessinés, conçus entièrement par le Ferronnier et les employés des espaces verts, ces sculptures ovines ont apporté une nouveauté en 2017.



Jean-Daniel

Sébastien

Jean-Claude

Maxime

Jean-Michel

Guillaume

Antoine

Une équipe prête à attaquer

Embelleissement de la Ville



Le Jardin des Hortensias, un espace de détente inauguré en août 2017, conçu pour permettre aux promeneurs de faire une pause dans un endroit calme et paisible. Venez le découvrir !



Taylor

Maurice

Frédéric

Christopher

Dorothée

Élodie

une nouvelle saison !

Embellissement de la Ville

La Résidence du Domaine de l'étang de l'Aulnoye évolue

Après 10 ans d'évolution des massifs végétalisés initialement plantés, la situation n'était pas satisfaisante. Les riverains étaient nombreux à relever la dangerosité de la traversée de la résidence à cause du manque de visibilité provoquée par la pousse des arbustes. Les services techniques de la Ville ont procédé à l'arrachage de plusieurs d'entre eux, en prenant soin de recueillir l'avis des voisins immédiats, pour respecter au mieux leurs souhaits.

Les massifs ont été recouverts de bâches géotextiles et font l'objet de nouvelles plantations privilégiant les espèces vivaces, plantes graminées et arbustes. Des copeaux de bois viendront parfaire l'aspect de cet important travail.



Les escaliers des remparts refaits cet hiver

La sécurité passe aussi par le réaménagement des accès aux remparts. Cet hiver, les services de la Ville ont pu ainsi redonner vie à ces accès en commençant par les 4 escaliers.



3^{ÈME} ÉDITION

NETTOYONS

LA NATURE

LE 17 MARS 2018 **DE 9^H À 11^H30**

**La ville s'associe à l'opération
en partenariat avec la CCPM**

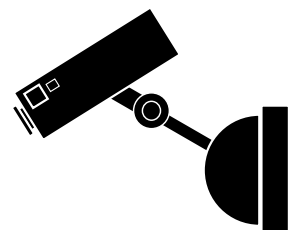
**Hauts-de-France
PROPRES**

RENDEZ-VOUS

**AUX ATELIERS MUNICIPAUX
ROUTE DE SEPMERIES**



VIENS NETTOYER LA NATURE ET AIDE LA À RESPIRER !



La vidéoprotection arrive en ville

Les faits de délinquance concernent aussi notre ville. On se souvient du bris de vitrine assorti de vol et la voiture incendiée l'an dernier. Les cambriolages, eux aussi sont récurrents (7 cas en 2016).

La Ville a donc décidé d'agir et de développer un dispositif de prévention, en lien étroit avec la gendarmerie. L'entreprise Eiffage Énergie implantera 6 caméras (dont une mobile) au cours du printemps. Les données récoltées seront stockées 14 jours, puis seront effacées, sauf bien sûr si elles sont utilisées pour les besoins d'une enquête menée par la gendarmerie. Le coût du dispositif avoisinera les 50 000€. La subvention de l'État est attendue à hauteur de 20%.

La Gendarmerie et la Police Municipale patrouillent sur la Ville



Depuis décembre dernier, la Gendarmerie et la Police Municipale organisent et effectuent des patrouilles en ville. Le rapprochement de ces deux unités permet une plus grande prise en charge des problèmes rencontrés mais également une plus grande écoute du citoyen.

Pour votre information, notez bien que le tarif de l'amende forfaitaire pour stationnement irrégulier est passé de 17€ à 35€. Seuls les maires des grandes villes de France ont le droit de fixer le tarif. Alors munissez-vous bien du disque !

Des contrôles d'interdiction de circulation pour les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, se dérouleront dans les rues du 11 Novembre et du Docteur Averill tout le mois de mars: mardi 13, vendredi 16, mardi 20, vendredi 23, mardi 27 et vendredi 30.

La «Participation citoyenne», un engagement solidaire

Depuis 2006, la démarche de «Participation citoyenne» consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement. La Ville de Le Quesnoy entre dans le dispositif «Participation citoyenne» proposé par la Gendarmerie Nationale.

Le dispositif «Participation citoyenne» permet de nommer, parmi les habitants, des référents vigilants chargés de signaler tout fait suspicieux. Il est régulièrement mis en place dans les zones où les cambriolages sont réguliers.

Les référents ne doivent pas intervenir, ils sont chargés de faire remonter l'information.

La Commune travaille désormais avec la Gendarmerie Nationale afin de formaliser le dispositif par la signature d'une convention.







Amar GOUGA
Adjoint aux travaux,
aux bâtiments
communaux, à la
voirie, aux réseaux.

«L'entrée de la Ville par la Porte de Valenciennes va connaître un coup de propre cette année avec la démolition de la Cité «Maman Lalie» et des 2 derniers garages. Un aménagement de parking est envisagé, en lien avec un projet d'accrobranche.»

La démolition de la Cité Maman Lalie est pour ce printemps

Après s'être progressivement rendue propriétaire de toutes les maisons, la Ville procède actuellement à la démolition de cette ancienne cité. Les incendies perpétrés en 2017 ont sensiblement alourdi la note, puisque le désamiantage est rendu plus complexe. Le coût de cette opération s'élève à 43 300€.



Les deux derniers garages seront abattus fin 2018

Deux garages (en indivision ou en succession non aboutie) n'ont pas pu être arasés en 2016. Le tribunal administratif s'étant déclaré incompétent, une procédure d'abandon manifeste est en cours, qui permettra d'aboutir en fin d'année à la démolition. Un parking végétalisé est prévu à cet endroit pour permettre aux touristes de stationner et d'accéder à cette partie des remparts.



Chemin des Croix



La réfection de chaussée a été réalisée en 2017 par le Département.

Rue du 11 Novembre

Comme prévu, les travaux de réfection de la chaussée, l'aménagement de la rue du 11 novembre et de l'entrée de la rue du Docteur Averill ont été réalisés, pour un montant de 220000€ (le Département a octroyé une subvention de 22 000€). Les aménagements permettent d'alerter l'automobiliste sur la vitesse limitée et la présence d'une école à proximité. Dès la rentrée scolaire 2018/2019, le nombre de bus empruntant ces deux voies communales sera réduit conformément à l'accord trouvé avec le Conseil Régional. Le projet de lotissement Proteram à l'arrière de l'école permettra à la Ville d'aménager un parking sécurisant le dépôt et la reprise des enfants de l'école Averill. Cette réalisation est prévue pour 2019.



Route de Valenciennes



Suite aux demandes légitimes des riverains, la Ville a sollicité le Département afin qu'il réalise plus vite que prévu la réfection de la chaussée. Ces travaux ont pu être réalisés en 2017 et les bouches d'égouts, occasionnant les nuisances sonores, ont également été déplacées par Noréade.

La rénovation des vestiaires du Dojo

Les maçons de la Ville ont rénové les vestiaires du Dojo, situés dans le bâtiment également occupé par le Club de Tennis (Route de Ghissignies).

Ces travaux, plus que nécessaires, sont achevés et permettent un meilleur confort pour les Judokas. Le coût des matériaux s'élève à 12 833€ TTC et la main d'œuvre à 19 240€.



Les travaux de l'avenue Léo Lagrange commenceront en mars.

Après 3 années de travaux de construction du nouveau collège puis du nouveau restaurant scolaire et des locaux administratifs, le Département a terminé une longue phase de réalisations. Il revient à présent à la Ville de réaliser les travaux de réfection de voirie qu'elle prépare depuis un an. La commission d'appel d'offres réunie le 16 janvier a attribué le marché aux entreprises Ramery et Deltour.

Le montant total des travaux s'élève à 1 213 877.04€ TTC, Partenord prendra en charge les travaux de réalisation des trottoirs devant les résidences et la mise aux normes d'accessibilité (rampes d'accès) à hauteur de 136 538.04€ TTC.

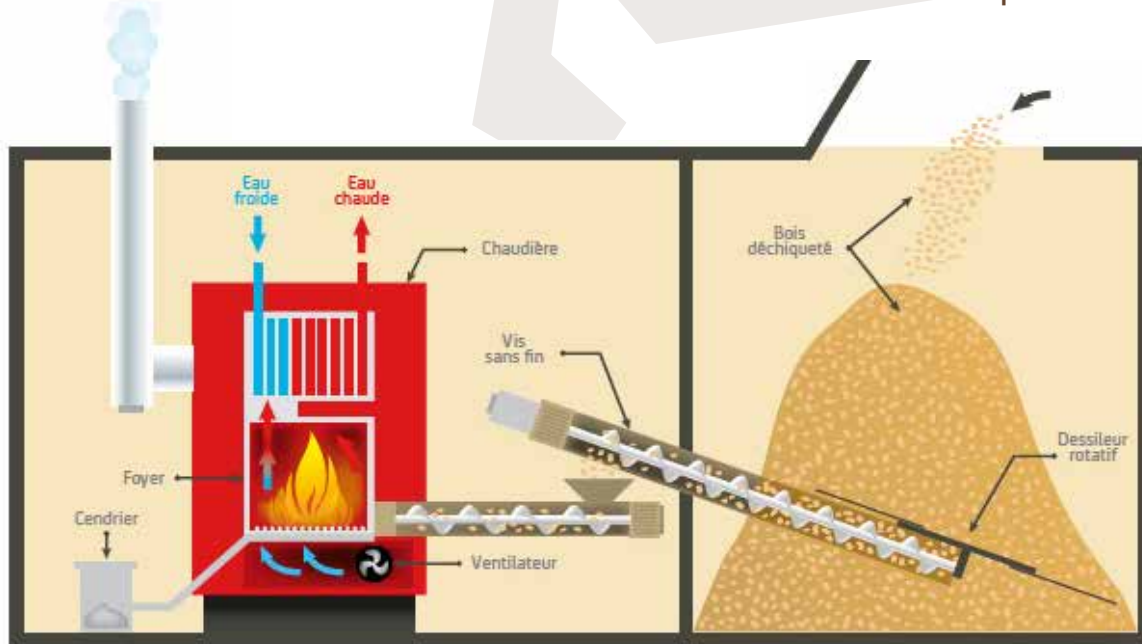
La chaufferie à bois-décheté arrive à Lowendal.

Après 3 années d'études et de montage de dossier, c'est chose faite : le centre Lowendal, actuellement chauffé à l'électricité, va passer à un mode de chauffage plus écologique et plus économique.

En effet, grâce au subventionnement important de l'Etat et de la Région Hauts-de-France (66,26% de subvention, soit environ 407 500 €), ce projet va pouvoir se concrétiser dès mars 2018. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 21 décembre 2017 pour attribuer le marché aux entreprises Colson, Eiffage Energie, Saelen Energie, Ramery et Fumtech.

L'économie prévisionnelle réalisée sur le chauffage électrique et gaz (salle Michel Bernard, salles Vauban et Mormal) s'élève à 26 630€TTC/an voire plus au fur et à mesure des années si l'on constate une évolution à la hausse plus rapide du coût de l'électricité par rapport au coût du bois issu de la filière locale (de l'ordre de 25€/m³).

Schéma de fonctionnement d'une chaufferie à bois décheté



Le bois décheté fait vivre des agriculteurs de l'Avesnois

Forte d'une quarantaine de chaudières représentant plus de 350 «équivalents logements», la filière bois-énergie valorise 300 kilomètres de haies bocagères en Avesnois.

En plus de fournir de l'énergie renouvelable, ce mode de chauffage contribue à préserver le maillage bocager, véritable identité de notre territoire. En effet, les haies exploitées tous les 15 ans pour produire du bois décheté sont préservées. Le Parc Naturel de l'Avesnois travaille depuis longtemps sur cet enjeu à la fois environnemental et économique. Les agriculteurs, équipés de broyeur, commercialisent le bois décheté via l'Association AAAT (Atelier Agriculture Avesnois Thiérache) et le valorisent entre 25 et 30€ le m³. Un complément de revenu qui est souvent essentiel pour ces éleveurs qui traversent une époque difficile. La Ville va donc faire des économies tout en faisant vivre l'économie agricole de l'Avesnois.



Réfection des remparts: le mur derrière la Résidence Tournefort est terminé

Les équipes de maçons du chantier d'insertion ADACI ont réalisé les travaux du mur situé derrière la résidence Tournefort, à l'entrée de la rue des Lombards. La Ville continue de travailler avec ADACI, qui a d'ailleurs son siège local dans les anciens ateliers municipaux, Boulevard Vauban. Les maçons ont rénové ces locaux, que vous pouvez apercevoir quand vous empruntez cette sortie de ville.



Une partie de l'équipe ADACI, actuellement sur le chantier de la flèche.



Le chantier de la flèche progresse



Le chantier de la Flèche ne cesse de progresser, nous laissant ainsi découvrir la qualité du travail effectué mais aussi une vision nouvelle de la qualité des remparts à leur origine.

Les nouvelles toilettes des professeurs à l'école Chevray sont en voie d'achèvement

Ce sont les maçons de la Ville qui ont réalisé les travaux d'aménagement des toilettes des professeurs à l'école Chevray. Seul un WC était existant. C'est donc un confort supplémentaire apporté.



Delphine GUESMI

1^{ère} Adjointe

Adjointe aux Finances, aux Marchés Publics, aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Petite Enfance.

«Nos équipes ont réalisé les WC des professeurs et nous allons poursuivre avec la rénovation des sanitaires des enfants. Après la réfection des salles de classe du préau, c'est à présent la priorité.»

La bibliothèque de l'école du Centre en service

Depuis la rentrée dernière, la bibliothèque des élèves de l'école du Centre est revenue dans l'enceinte de l'école après avoir été située rue Saint-François. C'est donc sans risque que les enfants peuvent gagner cet espace de lecture. Le bureau de Madame Robart, Directrice, a également trouvé place dans cet espace rénové.



L'aménagement du cimetière: 2018 verra les premiers travaux

La Ville a mandaté un cabinet d'études pour réaliser le plan d'aménagement, d'extension et de mise en accessibilité, du cimetière. L'objectif est de rendre plus accueillants et plus soignés ces espaces, tout en hiérarchisant d'emblée la future extension du cimetière (cheminements, aménagements paysagers). Une première présentation sera faite dans les réunions de quartiers, pour recueillir l'avis des habitants. Les premiers travaux pourraient intervenir dès 2018 et s'échelonneront progressivement.



Le projet d'accrobranche

La Municipalité envisage la création d'un parcours d'accrobranche à Le Quesnoy. Cette activité de plein air consiste à se déplacer de branche en branche et d'arbre en arbre grâce à des équipements spécialement prévus à cet effet. Ce type d'activité, s'adressant à tous les âges, est particulièrement apprécié par les visiteurs et renforcerait significativement l'attractivité touristique de la Ville. Elle permettrait une découverte des remparts autrement. Les citadelles se prêtent particulièrement bien à ce type d'activité. Par exemple, la ville de Lille a récemment octroyé une partie

du domaine public à un prestataire pour la réalisation d'un parcours autour de la citadelle Vauban.

La Municipalité va donc lancer une consultation, qu'elle est en train de rédiger, pour confier à un délégataire une partie du domaine public, de manière temporaire, en vue de la création et de l'exploitation d'un ou de plusieurs parcours d'accrobranche. L'emplacement projeté pour cette activité se situe autour de l'étang du fer à cheval.





68 EUROS ?!?

MOI J'LES AI PAS...

ET TOI ?



LE QUESNOY
VILLE FORTE



**Les déjections canines :
ramassez les !**



De gauche à droite: Martin Boileau, Chargé de la Politique de la Ville, Sonia Degraeve, Adjointe aux Affaires Sociales, Nathalie Fronty, Conseillère en action sociale, Dominique Delamette, Médiatrice Santé à la Ville.

Nous agissons au plus près des personnes



Sonia DEGRAEVE
Adjointe aux Affaires
Sociales

Vous avez lancé beaucoup d'actions nouvelles, pouvez-vous nous en parler ?

Oui bien sûr. Je dois d'abord souligner que nous avons quatre axes d'actions : l'aide aux personnes démunies ou en grande difficulté sociale, l'aide et l'accompagnement des personnes âgées ou isolées, de plus en plus nombreuses, la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi et le développement du lien social pour tous et entre tous.

Dans ces quatre cadres, nous avons innové. Par exemple, pour les personnes démunies ayant plusieurs enfants, l'aide du CCAS a augmenté sensiblement, jusqu'à 30€/mois. Nous avons divisé par deux le tarif du repas à domicile pour les personnes âgées à faibles ressources. Nous n'avons pas augmenté les tarifs de la cantine depuis quatre ans, pour préserver les familles. La convention Ville-Mutuelle JUST a permis d'avoir des tarifs préférentiels pour 133 Quercitains, faisant gagner un peu de pouvoir d'achat. Pour les personnes âgées, nous avons également deux nouveaux services : la navette gratuite qui

remporte un grand succès au point que nous sommes passés à deux matinées par semaine et les cours informatiques, gratuits, animés par Yohan Prévot, notre informaticien, qui fait cela avec beaucoup de talent, ce qui là encore, a apporté un plus pour les personnes âgées ou moins âgées. Les actions en faveur de l'emploi comptent également beaucoup: nous rééditons en 2018 le forum de l'emploi à Lowendal en partenariat avec Réussir En Sambre Avesnois. Cette année, il prendra la forme d'un job dating, sorte de mini-entretien d'embauche avec des entreprises. Nous avons aussi réussi à faire venir au Quesnoy une entreprise d'intérim, qui assure des permanences chaque mercredi matin aux anciens ateliers municipaux. Et puis, Madame le Maire s'est battue pour Refresco, l'enjeu à présent est de faire bénéficier les Quercitains de ces nouveaux emplois. Nous commençons à peine à nous engager dans ce dossier mais nous allons faire le maximum.

Vous avez prévu d'autres nouvelles actions ?

Oui. Une auto-école solidaire arrivera au 2nd semestre 2018 car trop de personnes sont démunies et ne peuvent se payer le permis de conduire. Or, pour accéder à l'emploi, c'est une nécessité.

Toujours dans l'aide aux plus démunis, Madame le Maire et moi-même avons été également attentives à aider le projet de laverie solidaire, initié par l'équipe du Secours Catholique, pour ceux qui n'ont pas de machine à laver. Ce sera un plus pour beaucoup de nos concitoyens.

Du côté du logement, quelles actions avez vous mené ?

Je distingue deux domaines : la lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne. C'est un objectif permanent. Nous avons mis en place, ce qui n'existait pas, une procédure de visite au domicile, avec saisine du propriétaire ou de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) quand la situation relève de l'insalubrité. On peut dire que cela a un impact positif. Ce n'est plus l'impunité ou le non-droit.

L'autre domaine, toujours sensible, est l'attribution des logements sociaux. Nous relevons actuellement 90 dossiers

en attente. La Ville siège dans les commissions d'attribution des bailleurs sociaux. Mais les choses sont très claires: nous n'avons pas le pouvoir d'attribuer les logements sociaux. Les bailleurs ont des priorités légales (situations d'urgence telles que divorce ou maladie) et leurs propres critères (ressources, ancienneté de la demande). Notre rôle est de soutenir les dossiers, pour apporter des éléments positifs sur les personnes, les aider à faire valoir leur droit au logement social. Mais nous ne décidons pas et c'est d'ailleurs normal.

AU FIL de L'O : une laverie solidaire au Quesnoy

Le Secours Catholique a pris en location des locaux situés 50 Place Leclerc. Il y accueille une laverie solidaire, ouverte à tous. Grâce à l'aide du C.C.A.S. de la Ville, qui a aidé à l'acquisition de la machine à laver et du sèche linge, ce projet a pu aboutir rapidement (avec une subvention de 1 500€).



M. le Trésorier du Secours Catholique du diocèse de Cambrai, Madame le Maire, Sonia Degraeve, Adjointe aux Affaires Sociales, Elyane Plancq, Responsable du Secours Catholique du Quesnoy, le 21 février dernier, jour de l'inauguration.



Jeudi de 14^h à 16^h :
Accueil autour d'un café

Laverie Solidaire:
Mercredi de 14^h à 16^h
Samedi de 10^h à 12^h

Dépôt de linge, vêtements, vaisselle, jouets...
Mercredi, jeudi et samedi aux heures d'ouverture

Infos et renseignements :
06.47.46.99.07

FINANCES

Finances

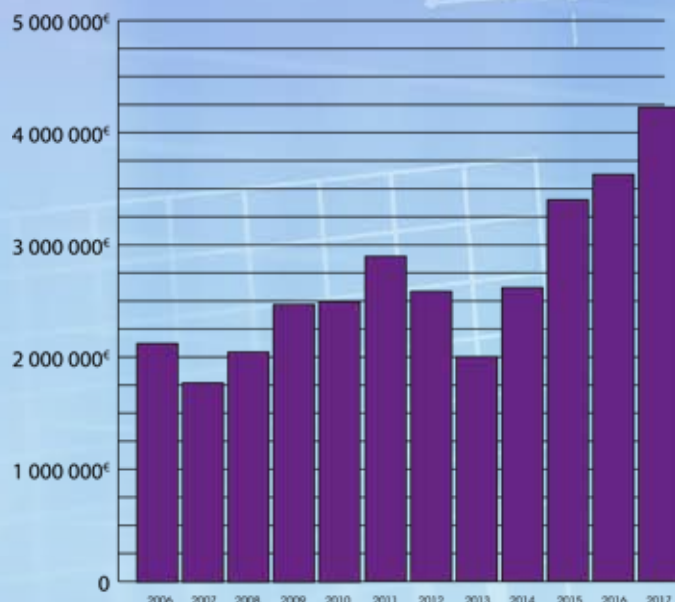
Grâce aux économies, l'exercice 2017 a dégagé un excédent en augmentation. L'excédent capitalisé permet de payer sans problème les investissements de 2018.

1 Les taux d'imposition et les tarifs de la restauration scolaire n'augmenteront pas.

Comme depuis 2014 et dans le respect des engagements pris, les impôts locaux n'augmenteront pas en 2018. La Commune fait avec ce qu'elle a et trouve ses marges de manœuvres dans les économies de fonctionnement. Pour protéger les familles, les tarifs de la cantine resteront identiques là encore.

2 La Ville a mis de côté de l'argent, signe d'une gestion maîtrisée.

**EXCÉDENT FONCT.
REPORTE**



L'excédent de fonctionnement capitalisé dégagé en 2017 est de 4,3M€ auquel il convient d'ajouter l'excédent de la section d'investissement, soit 4,4M€. Cela permet d'investir dans plusieurs projets en 2018.

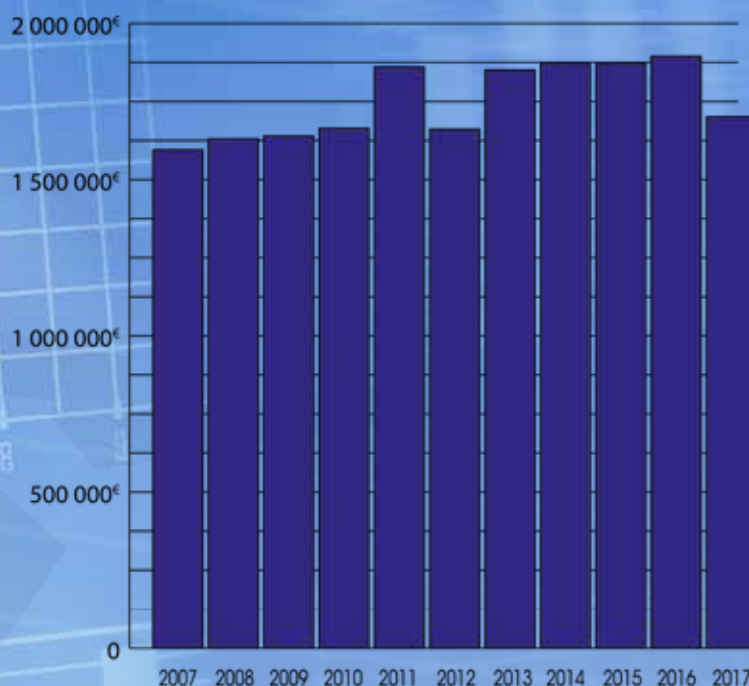
3 Les dotations de l'Etat ont cessé de diminuer après 3 ans de baisse significative.

Le plan triennal de réduction des dotations de l'Etat a fait perdre 672 062€ entre 2013 et 2017. Cela représente une baisse de 43%. Par ailleurs, les impôts rapportent un produit stable à 1,8M€. La baisse des ressources ne peut être compensée que par le dynamisme économique. Refresco nous y aidera, comme elle aidera la CCPM, destinataire de l'essentiel de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). Il reste à la Commune la taxe foncière.

ÉCONOMIES DES CHARGES A CARACTERE GENERAL

4

Les économies de 290 000€ sur les dépenses de fonctionnement ont été réalisées en 2017



Évolution des charges de personnel

2013	3 280 487€
2014	3 261 494€
2015	3 458 934€
2016	3 510 622€
2017	3 416 522€

Source: comptes administratifs de 2013 à 2017

En une année, les économies réalisées s'élèvent à 193 940€, auxquelles il faut ajouter les 94 100€ d'économies sur les charges de personnel. Comme prévu, les départs en retraite commencent à faire baisser la masse salariale. La Ville poursuivra en ce sens en ne remplaçant pas tous les départs à la retraite. Cette maîtrise des dépenses est d'autant plus significative qu'elle arrive après la titularisation des 16 agents qui étaient en contrats saisonniers de manière illégale. Preuve que l'on peut faire mieux avec moins.

5

Les subventions obtenues permettent d'être sereins pour investir et de ne pas recourir à l'emprunt.

Les travaux de la base de loisirs s'élèvent à 3,4M€ HT. Avec 1,9 M€ de subventions, soit 55,7%, le reste à charge sera de 1,5M€ pour la Ville. Les travaux de chaufferie bois qui s'élèvent à 615 000€ HT ont obtenu 407 500€ de subventions soit 66,3%. Le reste à charge sera de 207 500€. Par comparaison, les travaux du centre-ville s'élevaient à 4,3M€ et avaient obtenu 25% de subventions, soit 3,3M€ de reste à charge. La Ville va donc réaliser ces projets ainsi que la réfection de l'avenue Léo Lagrange (900 000€) sur ses fonds propres, sans recourir à l'emprunt.

Amplifon



Créé en 1950, le groupe Amplifon est le leader mondial des solutions auditives, avec plus de 9000 centres à travers le monde. En entrant, munis de votre avis médical, vous serez accueillis par Karine, l'assistante du centre et Jonathan Vanbesien, audioprothésiste. Ici vous ne bénéficierez pas juste de solutions auditives adaptées à vos besoins mais vous profiterez également d'un suivi illimité de vos aides auditives dans l'ensemble du réseau national Amplifon de 630 centres. Le centre est ouvert du lundi au samedi midi.



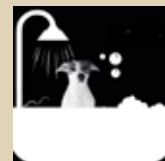
18, place du Général Leclerc
59530 - Le Quesnoy
03.27.19.07.60

jonathan.vanbesien@amplifon.com

Calin'et'Moi



Arrivée en Mai 2017, ce salon de toilettage a tout pour vous accueillir, vous et votre compagnon sur pattes. Diplômée en toilettage canin, Céline Davoine mettra à votre disposition son savoir-faire pour que votre boule de poils, féline ou canine, puisse se pavaner devant ses congénères. Son accueil est à la hauteur de ses qualités professionnelles. Sans limite de taille, comptez en moyenne une heure pour le toilettage. Vous pourrez également faire plaisir à votre compagnon avec l'achat d'une nouvelle laisse ou d'un nouveau collier.



56, rue du Maréchal Joffre
59530 - Le Quesnoy
03.27.29.88.40

calin-et-moi@orange.fr

Calin'et'Moi

Henry Men



Après «Emma Styl» à Orsinval, c'est «Henry Men» qui trouve sa place au 3 Rue Thiers. Avec son sourire et sa bonne humeur, Marlène saura vous habiller, vous les hommes. Trop rare pour ne pas être remarquée, la boutique vous propose de tout : chemises, gants, pantalons, vestes, bijoux, polos et pour tout le monde, que ce soit un style classique, sportswear, casual ou encore de la taille S à 5XL et pour finir de 7 à 77 ans. N'hésitez plus à pousser la porte et laissez vous guider.



3, rue Thiers
59530 - Le Quesnoy
06.43.96.40.67

emma styl

Mademoiselle Coco



Le commerce ? Une vocation. Le prêt-à-porter féminin ? Une évidence ! Cette jeune maman pleine d'énergie anime son commerce avant tout pour le confort de ses clientes. Les collections proposées, de 18 à 70 ans, changent toutes les semaines.

Si le sourire et la bonne humeur devaient avoir une ambassadrice, Mademoiselle Coco serait la candidate parfaite. Alors n'hésitez pas à entrer et si vous ne voulez pas bouger de chez vous, pas de soucis rendez-vous sur www.mademoisellecocoboutique.fr.



3, place Saint Michel
59530 - Le Quesnoy

Mademoiselle Coco
mademoisellecocoboutique.fr

Shadow Ink's Tattoo



Autodidacte, passionnée et talentueuse, voici les mots que l'on pourrait utiliser pour décrire cette jeune tatoueuse, installée depuis décembre 2017 au Quesnoy. Rien ne lui fait peur et les clients déjà bien présents ne le démentiront pas. Vous avez une idée, un dessin ou juste une envie, elle saura vous écouter et vous dévoiler son talent.

En possession de son diplôme pour l'hygiène et la salubrité dans les opérations de tatouage, tout est fait pour que vous franchissiez le pas du tatouage !



47, faubourg Fauroeux
59530 - Le Quesnoy

06.59.52.35.81

uniquement sur rendez-vous

Shadow Inks Tattoo

A LA RENCONTRE DE...



Catherine AUBIN, «Les Créations de la Licorne»



Votre boutique a ouvert il y a 6 mois. Mais en quoi consiste-t-elle ?

Comme son nom l'indique, je suis dans la création, mais aussi dans la rénovation. Je chine à droite et à gauche, ou on m'appelle, pour trouver la perle rare, que ce soit une robe ou un meuble, des bijoux ou des objets divers. Après, avec beaucoup de patience je redonne vie à ces objets «perdus». Lorsque je suis en mode création, la seule chose que je garde en tête ce sont ces années folles.

Justement, pourquoi avoir pris comme thème les années folles ?

Les années folles correspondent aux années 1920-1930, la guerre est finie. C'est une redécouverte de l'amusement, la population refuse une période de deuil. La jeunesse de cette décennie ressent le besoin vital de créer et de faire la fête. La mode devient le reflet de cet engouement et le mobilier une vitrine. Cette période de l'histoire est pour moi importante, je l'adore, et il fallait absolument que «Les créations de la Licorne» respirent ce vent de liberté. Tout dans la boutique est pensé de manière à vous faire entrer dans une époque passée mais heureuse.

Alors pourquoi «Les créations de la Licorne» comme nom ?

Pour moi la licorne n'est pas cet animal que l'on retrouve partout avec une crinière arc-en-ciel. J'ai l'image d'un cheval mythique et féérique, gracieux un peu hors du temps, fonceur et magique. Un mélange de tout ce que j'aime et que je mets dans mes créations.



Le Quesnoy comme terre d'accueil ? Évidence ou un coup du sort ?

Cette ville est superbe, la nature y a toute sa place. Etant une fan d'histoire, quand on m'a parlé du Quesnoy, je n'ai pas hésité. Les remparts Vauban, les Chênes et tant d'autres choses à découvrir. La relation que les Quercitains ont avec leur ville m'a également beaucoup séduite. Et puis il y a un vivier de bonnes idées, de commerçants qui veulent faire toujours plus pour animer la vie dans la ville.

58 rue du Maréchal Joffre

59530 LE QUESNOY

09.54.71.90.61

lescreationsdelalicorne@outlook.fr



Les Créations de la Licorne



A partir du 6 mars, chaque après-midi, Les Créations de la Licorne vous proposent un instant Cosy dans une ambiance rétro. Entre convivialité et concept store, Cosy Times est un lieu d'échange et de partage. Un atelier créatif ou un intervenant vous fera découvrir son univers (aromathérapie, création de macarons, chanteuses et musiciens inspirés de l'époque).



La Cité Scolaire Eugène Thomas: des résultats sportifs à la hauteur des résultats scolaires

La qualité de l'enseignement dispensé au Lycée Eugène Thomas a été mise en évidence en 2017 avec le classement parmi les vingt établissements faisant le plus progresser leurs élèves en France. Les résultats sportifs sont à la hauteur de cette distinction. En effet, l'Acrosport décroche la 2nde place au championnat de France, le football la 3^{ème} place, le hockey se classe 6^{ème} et 9^{ème} et enfin l'escalade handi-sport en 7^{ème} position. Avec ses 450 licenciés, l'association sportive de la Cité Scolaire permet la pratique sportive dans un cadre scolaire mais également une formation citoyenne avec de jeunes officiels, jeunes dirigeants et jeunes coaches.



Début février, la section Volley de la Cité scolaire a signé sa convention avec l'organisme UFOLEP.



TOUS SOLIDAIRES !



TELETHON



«La solidarité est forte sur notre territoire. Merci à toutes les associations qui ont participé et en particulier aux associations quercitaines».

Daniel ZDUNIAK

Adjoint aux Affaires Générales, Gestion des Ressources Humaines, Sports, Sécurité Publique, Sécurité Routière, Service à l'usager et Manifestations Patriotiques

Toujours une grande solidarité des associations de notre territoire



Une fois encore la solidarité quercitaine et des communes du quercitain ont fait leurs preuves. Ce 10 février, ce ne sont pas moins de 27 540,91€ qui ont été récoltés par l'ensemble des acteurs associatifs de cet événement. Rien qu'au Quesnoy, ce sont près de 13 000€ qui ont été récoltés. C'est en présence de Daniel Zduniak, Adjoint aux Associations et à la Vie Sportive que les participants ont été remerciés pour leur engagement et leur constance.

La Cité Scolaire s'est mobilisée de manière remarquable



La motivation ne quitte plus la Cité Scolaire, les élèves de l'enseignement d'exploration E.P.S. ont organisé et animé des ateliers sportifs : football, hand, tennis de table, tir à la corde, escalade, badminton, canne bâton (canne laser), golf, labyrinthe, basket, jonglage, volley, musculation.

Les élus du Conseil de Vie lycéenne ont participé au concours de PS4, au tournoi de baby foot et ont tenu un point chaud (vente de pâtisseries et boissons).

Les enseignants ont également participé à la mise en place d'ateliers : théâtre, calligraphie, carte de Noël, percussions, karaoké. Pour chaque atelier, une participation de 0.50€ à 1€ a été demandée. Au travers de ces différentes animations, les élèves ont su récolter pas moins de 3 300€ pour l'édition du Téléthon 2017. Bravo à eux et le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

À la découverte du ...

Club Léo Lagrange: un club phare de la Ville.

Après avoir formé des milliers de danseurs depuis sa création en 1954 et son arrivée au centre Lowendal en 1982, le Club Léo Lagrange devient aujourd'hui le plus grand club de danse de la Cité des 3 Chênes. D'abord multidisciplinaire, mélangeant les activités sportives, musicales et artistiques, il s'est aujourd'hui recentré sur l'activité danse. 212 danseuses et danseurs sont inscrits aux cours des 3 professeurs, Bénédicte Sanna, danse classique, Sandrine Olivier, jazz-jazz-funk et Leila Clauwaert, danse contemporaine et jazz.



M. André MARISSAL
Président du Club Léo Lagrange

Comment êtes vous arrivé à la présidence du Club ?

Cela remonte à quelques années déjà. Ma petite-fille voulait faire de la danse alors nous nous sommes renseignés et avons découvert le Club Léo Lagrange. J'ai rencontré Marie-Lou Cartigny, la Présidente du moment. Au début, je faisais partie du bureau, puis en 2016 j'en suis devenu le Vice-président pour finalement en être le Président depuis 2017.

Le rôle du Président dans tout ça, il consiste en quoi ?

Le Président est d'abord le représentant du Club. Ensuite, au travers des différentes réunions avec le bureau on décide de l'organisation des événements comme les dates du Gala par

exemple ou encore la création de nouvelles activités.

Et donc les dates du gala ?

Le gala de danse se tiendra le 8, 9 et 10 juin 2018. Ce gala est très important, autant pour nous que pour les élèves. C'est toujours un instant de fête que nous pouvons partager avec les spectateurs.

Et pour les nouvelles activités ?

Elles concernent des cours de Zumba. Cela fait déjà quelques temps que nous y réfléchissons et ça y est ! Les cours ont commencé et ont lieu le vendredi soir pour les adultes, de 19^h à 20^h et le samedi matin pour les Kids, de 10^h45 à 11^h45. Ces cours seront donnés par une référence en la matière car c'est Orianne qui en sera la professeur.



Bénédicte SANNA
Professeur de danse classique et
folklore polonais.



Sandrine OLIVIER
Professeur de danse Jazz et Jazz-
Funk.



Leïla CLAUWAERT
Professeur de danse Jazz et
contemporaine.



...Le Club Léo Lagrange



MODALITÉS d'inscription

AU CLUB

Centre Lowendal
Entrée Louis Aragon
59530 - Le Quesnoy

TÉLÉCHARGEABLE SUR
lequesnoy.fr

PAR MAIL

danse@lequesnoy.fr

EN MAIRIE

Rue du Maréchal Joffre
59530 - LE QUESNOY



LE QUESNOY VILLE FORTE **37**

Nos Aînés



Bernadette PLICHON
Adjointe aux Aînés,
Fêtes et Cérémonies.

«Le Quesnoy est une ville qui vit très fort ! Dès les beaux jours, l'espace public est toujours occupé et nos salles débordent toute l'année d'événements associatifs, sportifs, scolaires ou socio-culturels. Les Aînés occupent également une place de choix dans la vie municipale et beaucoup d'actions leur sont consacrées. Toutes nous disent être extrêmement attachées à ces petites attentions.»





Conseil Municipal des Jeunes



Elena Sarazin
Conseillère déléguée
au Conseil Municipal
des Jeunes

Plusieurs projets ont été réalisés à partir de cette année scolaire : création du jardin C.M.J. à côté du chemin du Ghissignies. Les jeunes conseillers avec l'aide du service des espaces verts ont décidé de planter des bulbes et des fleurs portant les couleurs du drapeau de la République : bleu, blanc, rouge. Ensuite, une action sur la Sécurité routière, à côté de la sortie du collège et du Pôle gare. Sous le slogan, créé par eux-mêmes : « Le piéton a toujours raison...tant qu'il est vivant » les jeunes ont distribué des flyers aux élèves, à leurs parents et aux automobilistes. Cette opération a été menée avec la Police Municipale, les Services Techniques, les conseillers de quartier et le Proviseur de la Cité Scolaire E. Thomas, M. Hansjacob. Pour Noël nous avons récolté 5 cartons de jouets et peluches pour les transmettre ensuite aux enfants des Restos du cœur. Tout cela n'est pas resté sans attirer l'attention de la presse, nos jeunes conseillers ont donné des interviews pour Canal FM:

<https://www.canal.fm/podcasts/des-jeunes-citoyens-font-de-la-prevention-routiere-1771>

La sécurité routière, les jeunes conseillers se mobilisent



Elena Sarazin, conseillère municipale déléguée au CMJ, Martine Leclercq, adjointe, Hervé Van Hootehem, Directeur adjoint des services techniques, les conseillers de Quartier et les jeunes du CMJ.



Opération tractage pour la sécurité routière aux abords du collège.



Le CMJ continue ses actions



Plantation de fleurs dans les remparts.



Le CMJ fait de la radio



CANAL FM interview les jeunes du CMJ.







Le 17 Décembre 2017, «Cendrillon Boitee au bois dormant» un spectacle en chansons emplies de magie et d'amour.

Culture pour tous...

Le Théâtre des 3 Chênes innove et ouvre sa billetterie en ligne pour vous faciliter la culture.

Durant l'été 2017, la municipalité a engagé des améliorations pour favoriser l'accueil des spectateurs au Théâtre des 3 Chênes. La mise en peinture des marches en couleur dorée ainsi que leur numérotation au pochoir permet ainsi une meilleure lecture des emplacements. Dans l'optique de la culture pour tous, la Ville a également décidé d'en faciliter l'accès. À l'heure où toutes nos démarches se font de plus en plus par internet, le Théâtre des 3 Chênes a ouvert son service de billetterie en ligne. Désormais, il vous est possible de réserver vos places de spectacles directement depuis votre canapé. Alors, n'hésitez plus, et rendez-vous sur www.lequesnoy.fr rubrique CULTURE/Théâtre des 3 Chênes.



Une place de spectacle en quelques clics.

L'évolution passera aussi par le e-billet.

Billet perdu ou oublié, pas le temps de venir le chercher, pas de panique vous pourrez lors de votre achat en ligne, l'imprimer directement chez vous ou le télécharger directement sur votre smartphone.

Appel aux Quercitains pour les commémorations de novembre 2018



Axelle DECLERCK
Adjointe à la Culture et
aux Jumelages

«Les commémorations du centenaire de notre libération par les néo-zélandais vont être un moment mémorable. Venez y participer et amenez vos enfants, ils apprécieront certainement»



L'année 2018 sera placée sous le signe de la commémoration. Le centenaire de la Grande Guerre ou Première Guerre mondiale sera l'événement qui clôturera cette année 2018. Le service culturel s'associe à la compagnie Théâtre du Bimberlot pour que cet événement revête d'une dimension culturelle. Dans cette optique un appel est lancé aux Quercitains pour une participation à une scène de reconstitution et un spectacle itinérant le samedi 3 novembre prochain.

Vous êtes volontaire ?

Contactez Hélène Carpentier :
Service Culturel - 03.27.47.55.53
Mail : h.carpentier@lequesnoy.fr

La recette de...

...Guillaume FIEVET, Maître Pâtigoustier
vous livre le secret de son «Croquant Spéculoos»



Ganache montée: 1 noire / 1 blanche

- La veille -

Faire bouillir 150g de crème UHT 35% + 35g de sucre.

Verser le tout sur: 150g de chocolat noir 63% / 150g de chocolat blanc

Ajouter 325g de crème UHT 35% froide.

- Le lendemain -

Monter le tout au batteur



Biscuit chocolat

1 Battre 4 jaunes d'oeuf (garder les blancs) avec 3 oeufs entiers et ajouter 170g de sucre semoule - Monter le tout au batteur.

2 Monter ensemble les 4 blancs d'oeufs avec 55g de sucre.

3 Tamiser ensemble 55g de farine avec 55 g de poudre de cacao.

MÉLANGER 1 avec 2 avec 3 à la maryse

mettre au four entre 10 et 15 min à 180°C.



Croquant spéculoos

150g de spéculoos
beige (écrasé)

80g de chocolat blanc fondu

80g de beurre doux fondu

120g de crêpe dentelle écrasée

MELANGER grossièrement

Glaçage

240g d'eau + 200g de crème UHT, porter le tout à ébullition. Verser le contenu dans un saladier, mélanger avec 290g de sucre semoule + 100g de cacao en poudre (amer). Incorporer 7 feuilles de gélatine (hydratées dans l'eau froide et essorées).

MIXER et glacer entre 20°C et 25°C.



Ingrédients

eau - 7 oeufs - 55g farine - 55g poudre de cacao - 150g de spéculoos - 80 g chocolat blanc - 80g de beurre - 120g crêpe dentelle - 1150g de crème UHT 35% - 35g de sucre - 150g de chocolat noir 63% - 150g de chocolat blanc - 290g de sucre semoule - 100g cacao en poudre - 7 feuilles de gélatine.



03.27.49.00.49

Pâtisserie Guillaume Fievet

20 Rue Casimir Fournier

59530 LE QUESNOY

 Pâtisserie Guillaume Fievet - Maître Pâtigoustier

Maryvonne Tellier reçoit la médaille d'honneur de la Ville

C'est au cours de la cérémonie de vœux, le 12 janvier dernier, que Madame le Maire a décerné la médaille de la Ville à Maryvonne Tellier.

Figure du Quesnoy, Maryvonne Tellier s'est fortement impliquée dans la vie de la Ville, notamment associative, depuis près de 50 ans, ce qui lui a valu cette distinction honorifique.

Native de Roeulx, près de Saint-Amand, Maryvonne Tellier est arrivée au Quesnoy en 1962, après avoir acheté la ferme des Bottiaux, route de Valenciennes.

Dans les années 70, le Bal de la pomme était créé. Maryvonne et son époux, Jean, se sont beaucoup impliqués dans l'exposition pomologique. La notoriété de Maryvonne Tellier était devenue telle qu'elle a été sollicitée

par le directeur de Carrefour Euralille, lors de son ouverture, pour s'inscrire au « challenge national de la Pomme ». Et avec ténacité et enthousiasme, elle a remporté ce challenge national en obligeant au passage Jean-Pierre Coffe à tester chacune des 17 variétés de pommes présentées ! Pendant plus de 10 ans, avec son couteau à la main, et ses pommes, elle a défendu les valeurs du terroir de l'Avesnois un peu partout dans le département et même au-delà, ce qui lui a valu un surnom : Mamie Pomme.

Par la suite, Maryvonne Tellier et son mari Jean ont maintenu le bal de la pomme, puis pour la cause de Solidarité Enfants de Tous pays, l'ont remplacé par la soirée Beaujolais, qui remporta un vif succès. Maryvonne Tellier était en effet Présidente de l'association Solidarité Enfants de

Tous Pays avec laquelle elle récoltait des fonds, avec une vingtaine de bénévoles, au bénéfice de nombreux enfants malades, ou ayant besoin d'un soutien particulier. Son implication dans cette association, longtemps en tant que Présidente, est la traduction la plus éclatante de la générosité de Maryvonne. Même lorsqu'elle laissa sa place de Présidente, son implication ne s'est jamais relâchée, à tel point qu'elle est demeurée, aux yeux de tous, la Présidente de cœur de l'association, et sa figure emblématique. Après 15 ans, cette belle aventure a malheureusement pris fin.

Maryvonne Tellier a été distinguée de cette médaille d'honneur de la Ville pour sa générosité, pour la sincérité de son engagement et pour avoir fait rayonner notre belle ville.



Les photos du début de l'aventure «Solidarité Enfants de tous pays» présidée par Maryvonne Tellier



INAUGURATION DE LA SALLE HENRI ROUSSE

L'Harmonie Municipale dotée de nouveaux locaux

Après la rénovation des salles A et B du centre Lowendal, renommées salle Vauban et salle Mormal, les employés municipaux ont une fois de plus fait preuve de professionnalisme et de sérieux dans la remise en état des locaux de l'Harmonie Municipale avec cette nouvelle salle municipale «Henri Rousse» au 8 rue Saint-François. L'occasion était alors toute trouvée pour rendre un hommage évident au compositeur de notre hymne du Bimberlot, Henri Rousse. Né au Quesnoy, il est resté toute sa vie attaché à son lieu de naissance. Instrumentiste, compositeur, chef d'orchestre, sa carrière musicale a commencé très tôt. En 1899, franchissant tous les échelons, il est nommé chef de l'Harmonie Municipale au Quesnoy. Il le restera pendant 34 ans. Vice-président puis Président de la Fédération des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais, il en fut l'un des deux membres fondateurs en 1903.

Henri Rousse est, entre autres le compositeur de notre célèbre «Pierrot Bimberlot». Sa mémoire a été ravivée à l'occasion de la dénomination d'une salle municipale.



LA FERME

- PARCOURS PÉDAGOGIQUE ÉCO-CITOYEN -

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 7 au 11 mai

10^H - 19^H

Du 12 au 31 mai

10^H - 17^H

Du 1^{er} juin au 30 septembre

10^H - 19^H



**ENTREE
GRATUITE**

**Accueil de groupe possible en dehors des heures d'ouverture
Renseignements - 03.27.27.62.80**

LES TEMPS FORTS



LA FÊTE DU SPORT

30 SEPTEMBRE 2017

Fidèle au rendez-vous, la fête du sport associée à une bourse aux sports a une fois de plus permis aux plus jeunes de découvrir des activités sportives diverses et variées.



LE VETERAN BANDS AU QUESNOY

05 OCTOBRE 2017

Avant une rencontre musicale au Théâtre des 3 Chênes, ce groupe de vétérans néo-zélandais, s'est rendu au monument des Néo-Zélandais pour une rencontre sous le signe de l'émotion.



CONCERT NZ VETERAN BANDS

5 OCTOBRE 2017

De la musique militaire au Théâtre, voilà ce qu'il ne fallait pas rater en ce mois d'octobre. La qualité artistique de ce groupe de vétérans était tout simplement indéniable.



Crédit photo / Club Imag'In Action / F. GUILLEZ

LES TEMPS forts

Les temps forts

LE REPAS DES AÎNÉS

8 OCTOBRE 2017

Sur le thème de la chasse, les aînés ont pu profiter d'un repas alliant chaleur et bonne humeur. Ce traditionnel repas a, cette année encore, connu un vif succès auprès de nos «anciens».



OCTOBRE ROSE

11 OCTOBRE 2017

Les Ambassadeurs de l'espoir et l'association Quercigales ont l'une et l'autre fait parler leur talent au travers d'opérations autour du cancer du sein. Pour les ambassadeurs de l'espoir, les ateliers et les rencontres se sont succédés tout l'après-midi. Pour Quercigales, une exposition et un repas ont été organisés.



INAUGURATION DE L'UNITÉ D'ACCUEIL TEMPORAIRE MAS

11 OCTOBRE 2017

La MAS, Maison d'Accueil Spécialisée, a inauguré une unité d'accueil temporaire, ce qui va permettre un séjour modulable aux personnes en situation de handicap, offrant ainsi une solution de répit aux familles et aidants.



LES TEMPS FORTS



REMISE DES PRIX POUR LES MAISONS FLEURIES

13 OCTOBRE 2017

La promotion 2017 a su démontrer le talent et la passion qui animent les Quercitains quand il s'agit de d'embellir le quotidien. Une cérémonie où les conseils avisés des employés des espaces verts ont pu être délivrés.



SALON DU LIVRE

15 OCTOBRE 2017

Les livres, un loisir partagé par beaucoup, ont eu le droit à leur salon. Des auteurs connus et moins connus mais tous de la région étaient présents. La littérature sous toutes ses formes, dans une ambiance calme et propice à la lecture, au partage et à la découverte, la fête était réussie



EXPOSITION DE MODELISME «QUERCITRAINS»

28 OCTOBRE 2017

Un monde miniature, voilà ce que l'on pouvait découvrir dans les salles Vauban et Mormal. Une exposition organisée par Frédéric Willem qui depuis nous a quittés et à qui nous voulions rendre hommage. Merci Frédéric.



Crédit photo / Club Imag'In Action / V. BARBOSA

LES TEMPS FORTS

Les temps forts

COMMÉMORATIONS

11 NOVEMBRE 2017

Le devoir de mémoire est une leçon importante pour les jeunes générations. Même sous la pluie, les élèves de l'école Chevray ont su y répondre et entonner la Marseillaise avec cœur. Les Sapeurs pompiers du Quesnoy ont rehaussé de leur présence l'événement.



VISITE DU CMJ AUX SERVICES TECHNIQUES

22 NOVEMBRE 2017

Découverte des services techniques de la Ville par nos jeunes conseillers. Très curieux et attentifs, maintenant ils savent «pourquoi les chaussures des agents sont grosses et épaisses», «comment fonctionnent les machines de nettoyage» et «est-ce qu'il existe des moutons verts» ?



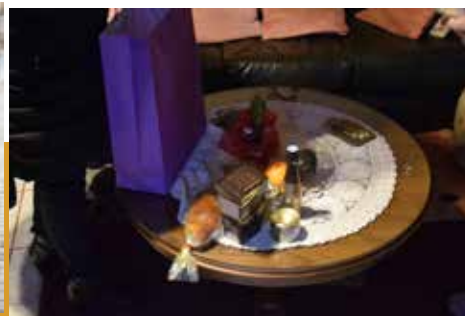
RÉUNION DES GÉANTS DU NORD AU QUESNOY

25 NOVEMBRE 2017

La Fédération des Géants du Nord a tenu son assemblée générale dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. 28 géants étaient présents. Félicitations à Frédéric Delattre pour son élection au sein du Bureau de la Fédération des Géants du Nord.



LES TEMPS FORTS



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

16 DÉCEMBRE 2017

Un moment incontournable en période de fêtes. La distribution des colis de Noël a comme à son habitude permis des rencontres et des dialogues avec les aînés, apportant de la chaleur et du réconfort. Les colis ont à nouveau été confectionnés à partir de produits des commerçants du centre-ville.



CONCERT DE NOËL PAR L'HARMONIE MUNICIPALE

22 DÉCEMBRE 2017

C'est sous la forme d'un conte de Noël, que l'harmonie municipale accompagnée des chorales Quercigale, Solemido et Gamins Gamines, a su transporter son public. Mélangeant musiques, chants et narration, les spectateurs ont pu voyager dans un univers magique, baigné de tendresse, d'humour et de joie.



CONFÉRENCE SUR L'ART MAORI

2 FEVRIER 2018

L'Association Le Quesnoy-Nouvelle Zélande a organisé la 1^{ère} conférence de l'année sur l'Art maori. Près de 200 personnes étaient présentes pour écouter Mme Gaëlle Cordier, guide-conférencière au musée Matisse.





LE CONCOURS DE «LA PLUS BELLE LETTRE AU PÈRE NOËL», ORGANISÉ
PAR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, UN MOMENT MAGIQUE !



SERVICE URBANISME



Pour tout projet de construction, démolition ou autres travaux chez vous, des autorisations administratives sont à obtenir avant de commencer les travaux.

Déclaration préalable de travaux

Pour construire un bâtiment (- de 40m²), ériger une clôture, construire une piscine (-100m²), modifier une façade (porte, fenêtre, percement, couleur, toiture).

Permis de démolir

Il est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques.

Permis de construire

Il existe deux types de permis de construire : le permis de construire et d'aménager (pour les projets importants type lotissement) et le permis de construire pour les maisons individuelles.

Pour les petits projets, un permis de construire est exigé:

- si vous souhaitez construire un bâtiment isolé de plus de 20 m²
- dans le cas d'une extension, si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

LE PERIMETRE DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES ET L'AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Il est en fait un cercle d'un rayon de 500 m autour d'un Monument Historique. Du fait de l'existence de ses remparts, la Ville de Le Quesnoy est quasiment couverte en totalité par ce périmètre.

Dans ce cas, on ne peut déroger à l'avis de l'ABF, c'est un agent des services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication. Il tient des permanences régulières en mairie tous les mois. Il est vivement recommandé de rencontrer l'ABF pour lui exposer votre projet avant le dépôt d'une demande d'autorisation.

Sur Rendez-vous au 03.27.47.55.50

LES NUISANCES SONORES



Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, de leur durée, de leur répétition, tels que tondeuse à gazon, taille haies, motoculteur, tronçonneuse, bétonnière, perceuse, scie ou tout autre dispositif bruyant, ne peuvent être effectués, sur le territoire de la commune de Le Quesnoy, que

LA SEMAINE : de 8^H30 à 12^H et de 13^H30 À 19^H
LES DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS: de 10^H à 12^H

En dehors de ces jours et heures, leur emploi est interdit

RATICIDE



Les rats représentent un danger permanent pour la santé publique car ils sont porteurs de germes. Pour vous débarrasser de ces rongeurs, il existe plusieurs méthodes. L'une d'elles consiste à venir en mairie vous procurer des sachets (5 sachets par foyer et par mois) remis gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et être quercitain(e).

Veuillez vous présenter aux horaires d'ouverture de la mairie:
tous les jours de 10H à 16H (ouvert entre les midis)

Une nouvelle année dense a commencé

L'année 2018 est une année de concrétisation de nombreux projets importants pour la Ville. La nouvelle usine Refresco bien sûr, initiée par les responsables de l'entreprise après notre entrée en fonction, est sans conteste le projet qu'il était le plus important de voir aboutir. La valorisation de la base de loisirs et de l'étang, après la ferme pédagogique, va être nouvelle une étape majeure pour l'attractivité de la Ville. C'est un projet qui peut voir le jour grâce à une bonne mobilisation des subventions (55%), qui se font pourtant rares de nos jours. La chaufferie à bois-déchet, subventionnée à plus de 66% est un autre investissement majeur, qui va permettre de baisser nos factures énergétiques, tout en apportant un meilleur confort aux clubs. L'avenue Léo Lagrange sera elle aussi en travaux dès ce printemps, pour terminer cette longue phase de travaux de la Cité scolaire Eugène Thomas. Il convient d'ajouter à cette liste des travaux ceux que vont réaliser les néo-zélandais dans l'ancienne gendarmerie.

Si tous ces investissements, sont importants, nous n'oublions pas pour autant les travaux du quotidien, en faveur de la qualité de vie et de la sécurité publique et routière. 2018 verra l'aménagement de l'aire de jeux pour enfants à la Bellevue, des chicanes ralentisseuses à la Banlieue vers Ruesnes, ou du radar pédagogique route de Valenciennes. Les espaces fleuris vont connaître un changement également.

Le rythme de travail impulsé par la nouvelle municipalité se veut résolument dense, tout en restant respectueux de nos capacités financières. Notre objectif, tous ensemble, est de travailler à une ville plus dynamique, plus active, plus belle à regarder et plus agréable à vivre. Notre seul but, notre seul moteur, c'est d'être efficaces, et au service de la Ville et de ses habitants. Nous restons à votre écoute, et vous donnons rendez-vous aux prochaines réunions de quartier.

Les membres du groupe majoritaire: Marie-Sophie Lesne - Delphine Aubin - Daniel Zduniak - Martine Leclercq - Bernadette Plichon - Amar Gouga - Axelle Declerck - Aurélien Marteau - Sonia Degraeve - Eléna Sarazin - Denis Lefebvre - Frédéric Devillers - Dorothee Pottiez - Gérard Bertinchamps - Jean-François Petitberghien - Anne-Marie Dubrunfaut - Fabrice Dureux - Monique Selvez - Pierre Boniface - Marie-Antoinette Henry - Amélie Demeyer - François Beauboucher

LE FRUIT DE NOS EFFORTS

Dans son édition du 16 février, « La Voix du Nord » annonce une bonne nouvelle : le groupe Refresco qui produit du jus de fruit à l'ancienne laiterie proche de la gare SNCF de Le Quesnoy va développer ses activités sur un terrain situé derrière l'ex-Bascule, avec à la clef une cinquantaine d'emplois.

Il s'agit d'un événement très positif pour notre ville (après notamment le départ de l'entreprise d'espaces verts Bascop l'an dernier), qui vient couronner les efforts engagés par les municipalités successives durant quinze ans de 2000 à 2014. En effet, sans terrain pour se développer, pas de développement ! Et si le terrain où Refresco va s'installer a pu être disponible, cela remonte au tournant du siècle.

Il a d'abord fallu que la municipalité conduite par Paul RAOULT engage les négociations pour acquérir une vaste réserve foncière située près de la route de Beaudignies, transaction qui a abouti durant le mandat de Freddy DOLPHIN. Puis, ce dernier a entrepris de réviser le Plan local d'urbanisme pour y inscrire un projet de Zone d'activités économiques derrière la Bascule.

Enfin, de 2008 à 2014, avec son équipe municipale et notamment Michel GUYOT, Paul RAOULT a, avec le concours de la SAFER, su négocier l'achat des terrains proches de la Bascule en les échangeant avec la réserve foncière de la ville. Au final, il y avait donc là, disponible, un terrain de vingt hectares d'un seul tenant et libre de toute occupation. Tout cela avait été mené à bien quand Madame le Maire est arrivée aux responsabilités en mars 2014. C'est donc bien sincèrement que nous nous réjouissons que Refresco puisse s'installer sur ce site.

Cet heureux aboutissement constitue une illustration supplémentaire du sérieux avec lequel nous avons mené la politique d'acquisitions foncières de la Ville de Le Quesnoy, en particulier en ce qui concerne les terrains de l'ancien site Cofradec où a été construit le nouveau collège, ainsi que ceux du pôle d'échanges multimodal de la gare, sans oublier l'ancien hippodrome qui appartenait au Centre hospitalier où se sont édifiés le Centre Mormal et la Maison d'Accueil Spécialisé et où un nouveau parking est actuellement en cours d'aménagement.

C'est avec une vision à long terme, en nous refusant à céder à la facilité de multiplier les coups médiatiques sans lendemain que nous avons souhaité donner un avenir à notre ville.

Les Conseillers Municipaux d'opposition PS-PC et Républicains de progrès : Paul Raoult, Marie José Burlion, Michel Mercier, Christiane Defontaine, Daniel Williame et Jérôme Colpin.

UNE POLITIQUE PUBLIQUE EN DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE NE PEUT SE SATISFAIRE DE SUBVENTIONS ATTRIBUEES.

Pour la 4ème année consécutive, je me suis abstenue en Conseil municipal, sur la répartition des subventions aux associations quercitaines. Ce ne sont, ni les plus de 250 000€ prévus au budget primitif en faveur des associations, ni les moyens en nature prévus (équipements, lieux pour exercer les activités...) qui sont à remettre en cause, mais l'absence de lisibilité quant à l'utilité même de la subvention. S'agit-il en effet, d'accompagner l'association dans son développement ou de lui conférer un rôle et si oui, lequel ? Les services rendus par les associations sont-ils considérés d'intérêt général ? Si tel est le cas, alors il ne suffit pas d'assister aux assemblées générales pour octroyer des moyens, avec le risque du clientélisme. Il s'agirait plutôt de concevoir ensemble et coopérer à la mise en œuvre d'actions publiques.

En cela, les responsables politiques que nous sommes ont un rôle majeur à jouer pour organiser ce processus collectif. Ce qui suppose une vision claire de la direction vers laquelle tendre. Débattre de cela sereinement, au sein de commissions actives reflétant la pluralité des convictions politiques, est une exigence dès lors que l'on veuille considérer toute la population et consolider le vivre-ensemble. Car après tout, « seul-e, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin ».



Liste « Le Quesnoy, c'est vous, c'est nous ! »

Elisabeth GRUSON, conseillère municipale

[http://egruson.unblog.fr/-FB/Le Quesnoy 2014-2020](http://egruson.unblog.fr/-FB/Le+Quesnoy+2014-2020) - citoyenmouv@gmail.com

POUR VOUS AIDER

L'ADIL



Jérôme PARENT
Juriste

Crise du logement, marchands de sommeil, logements insalubres, loyers impayés, mais aussi les questions liées à l'accès à la propriété, la copropriété, à l'amélioration de l'habitat, voilà précisément les raisons pour lesquelles la Ville a missionné l'ADIL (Agence D'Information pour le Logement du Nord et du Pas-de-Calais) pour tenir une permanence d'information. Que vous soyez locataire ou propriétaire, un conseiller juriste, M. Jérôme Parent, juriste de formation avec 14 ans d'expérience dans le domaine, se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions liées au logement et à l'habitat. Les informations données aux usagers seront complètes, neutres, personnalisées et gratuites.

Tenue des permanences :
chaque 3^{ème} **lundi** du mois de **14^h à 17^h** en **Mairie** et uniquement **sur rendez-vous**
au **03.27.47.55.50**



L'Aide à la Complémentaire Santé (ACS): aide au paiement d'une mutuelle

Votre budget est en mauvaise santé? Cette aide à la complémentaire santé (versée en une seule fois sous forme de chèque) couvre une partie de votre cotisation annuelle à une mutuelle et permet de réduire les dépenses de santé qu'il vous reste à payer.

Pour en bénéficier, vos revenus mensuels (année N-1) doivent être compris entre:

- Pour une personne seule: entre 722€ et 973€
- Pour un foyer de deux personnes: entre 1 083€ et 1 460€
- Pour un foyer de 3 personnes de 3 personnes: entre 1 299€ et 1 752€

Si vos revenus sont inférieurs, vous avez droit à la CMU-Complémentaire. Si vos revenus sont supérieurs, vous avez droit à l'aide à la mutualisation.

Evaluer vos droits aux aides sociales par simulation sur <https://mes-aides.gouv.fr/>

Pour tout renseignement contactez M. Boileau : 03.27.47.55.50



Le conciliateur de justice

Un **conciliateur de justice** vous aidera gratuitement à trouver des solutions aux différents problèmes de la vie quotidienne, que ce soit un problème de voisinage, un litige de la consommation, un différend entre propriétaires et locataires ou de locataires entre eux, malfaçons de travaux.....

Tenue des permanences :
chaque 3^{ème} **mardi** du mois de **14^h à 16^h** en **Mairie** uniquement sur rendez-vous au
03.27.47.55.50



Permanence du CLADJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes

Dans le cadre du développement social du territoire, l'association Prim'toit organise une permanence hebdomadaire afin de répondre à un besoin spécifique de logement et d'accompagnement des jeunes adultes dans leur processus d'autonomie.

Permanences en Mairie sur rendez-vous tous les jeudis de 13^h à 17^h
au 03.27.57.98.65 - Mme Baton Vanessa



Agence Leader Intérim

Vous recherchez un emploi ? Contactez Leader Intérim, première agence de travail temporaire installée à Le Quesnoy. Ils vous accueillent :

Le mercredi de 8^h30 à 12^h, 2 Boulevard Vauban - Le Quesnoy (anciens ateliers municipaux)

Pour une meilleure écoute contactez le 03.27.57.57.41 afin de fixer votre rendez-vous.



Manger bio et local en Avesnois !



De plus en plus de consommateurs souhaitent manger des produits locaux issus de l'agriculture biologique. Il s'agit du mode de production agricole le plus contrôlé en France et qui impose de mentionner l'origine des matières premières.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois travail avec ses partenaires : La Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, Aprobio, Terre de Liens, Les Bios en Hauts-de-France, le CIVAM pour favoriser le développement de l'agriculture biologique sur ses 138 communes qui le composent. L'agriculture biologique répond aux objectifs du Parc naturel régional de l'Avesnois : valoriser le bocage et développer une agriculture durable, préservant la qualité des sols et de l'eau. Aujourd'hui on compte 130 fermes bio en Avesnois (soit 11% des fermes de l'Avesnois et 18% de la Région) réparties sur 6 900 ha (soit 9% des surfaces agricoles du Parc et 26% des surfaces bio de la Région).

En Avesnois on produit une large gamme de produits biologiques : du lait, du fromage, de la viande, des œufs, des fruits et légumes, du jus de pomme, du pain, des escargots...

Parmi les produits bio du territoire on retrouve le jus de pomme issu des vergers haute-tige et bénéficiant de la marque «valeurs Parc», mais aussi la viande bovine, ovine et porcine. Des éleveurs du territoire vous proposent leur viande en vente directe ou sur les marchés bio. Dernièrement une boucherie bio a vu le jour la « Boucherie de la Fagne » à Ohain. Elle vous accueille du jeudi après-midi au dimanche matin.

Où s'approvisionner en produits bio et locaux !

Directement sur les fermes bio du territoire et dans certaines « Boutiques de l'Avesnois ». En adhérant à l'une des 5 AMAP (Le Favril, Hautmont, Le Quesnoy, Louvignies-Quesnoy, Willies), sur l'un des 5 marchés bio, dans les magasins de produits bio (Avesnes-sur-Helpe, Maubeuge, Orsinval).

Consultez le site Internet « Où acheter local » ou la plaquette « Mangeons local en Avesnois » disponible sur le site du Parc www.parc-naturel-avesnois.fr et retrouvez toutes les bonnes adresses pour consommer bio et local !

5 marchés bio répartis sur le territoire :

Cartignies

1er vendredi du mois (16h-20h) - Cour de la ferme de la Corbière

Landrecies

3ème vendredi du mois (16h-20h) - Sous le marché couvert

Louvignies-Quesnoy

1er et 3ème dimanche du mois (9h-12h30) - Place de la Mairie

Mecquignies

2ème vendredi du mois de 16h à 20h - Ferme des Sabotiers 227, rue Timon

Bachant

4ème vendredi du mois 16h à 20h – Place du Monument.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

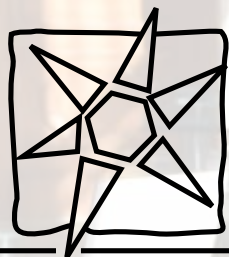
Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

Illustration ©PNRA



BIENVENUE À LA MAIRIE DE LE QUESNOY



LE QUESNOY
VILLE FORTE

HORAIRES

Mairie

Lundi à vendredi : 10^h - 16^h
Samedi : 10^h30 - 12^h

**Demande de passeport et carte d'identité
(rendez-vous uniquement)**

Service Jeunesse

Lundi - mardi - jeudi : 10^h - 12^h 13^h30 - 15^h30
Vendredi : 10^h - 11^h30

Service culturel

Lun. - mar. - jeu. - vend. : 9^h - 12^h30 13^h30 - 16^h
Mercredi : 9^h - 12^h

Billetterie

Mercredi : 9^h - 12^h
Vendredi : 9^h - 12^h30 13^h30 - 16^h

Bibliothèque municipale

Mardi : 14^h - 18^h
Mercredi : 9^h - 12^h 14^h - 18^h
Vendredi : 9^h - 12^h 15^h - 18^h
Samedi : 9^h - 12^h 14^h - 18^h

03.27.47.55.50

www.lequesnoy.fr

CONTACTS

Mairie Le Quesnoy

Rue Maréchal Joffre

59530 Le Quesnoy

☎ 03.27.47.55.50

@ Contact@lequesnoy.fr

Secrétariat de Mme le Maire

Lise Duneufjardin

☎ 03.27.47.55.52

@ l.duneufjardin@lequesnoy.fr

Le service Politique de la ville

Martin Boileau

☎ 03.27.47.55.50

@ m.boileau@lequesnoy.fr

Le service urbanisme

Clément Carlier

☎ 03.27.47.55.5

@ c.carlier@lequesnoy.fr

Le service jeunesse

Céline Marcho

☎ 03.27.47.55.50

@ c.marcho@lequesnoy.fr

Le service culturel

Hélène Carpentier

☎ 03.27.45.55.53

@ service.culturel@lequesnoy.fr

Bibliothèque municipale

33, rue Jean Jaurès - 59530 Le Quesnoy

☎ 03.27.51.57.40

@ bmlequesnoy@yahoo.fr

Crèche municipale

Nathalie Duminy

26, rue Baillon - 59530 Le Quesnoy

☎ 03.27.25.56.38

@ n.duminy@lequesnoy.fr

Le service communication

Jérôme Kielbasiewicz

☎ 03.27.47.55.50

@ communication@lequesnoy.fr

Secrétariat des services techniques

Amandine Zilinski

☎ 03.27.27.62.80

@ secretariat.st@lequesnoy.fr

LES PERMANENCES

Marie-Sophie Lesne mardi : 18^h - 19^h
ou sur rendez-vous

Delphine Guesmi sur rendez-vous

Daniel Zduniak sur rendez-vous

Bernadette Plichon jeudi : 10^h - 11^h

Martine Leclercq mardi : 10^h - 11^h

Amar Gouga jeudi : 15^h - 16^h

Axelle Declerck vendredi : 11^h - 12^h

Aurélien Marteau sur rendez-vous

Sonia Degraeve lundi: 15^h - 16^h - logement
.. 16^h - 17^h30 - CCAS



UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?

**LES SERVICES TECHNIQUES
SONT À VOTRE ÉCOUTE.**

Amandine ZILINSKI

03.27.27.62.80

secretariat.st@lequesnoy.fr

ATTENTION !

La CCPM effectue le ramassage des encombrants
à la demande et non plus à date fixe.

Merci de bien noter ce numéro

03.27.45.89.42

Les services techniques de la mairie ne sont donc plus
mobilisables, même à titre exceptionnel.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

2018

l'année du **CENTENAIRE**

*Fascicule
bientôt dans
vos boîtes
aux lettres*



Quelques dates à retenir:

06.04.2018 - 19^H : Conférence «Ecrivains dans la Grande Guerre, Genevoix dans la Meuse en 1915, Manning dans la Somme en 1916, Jünger en Artois en 1918, Comment et pourquoi raconter 'sa guerre'» par Jean-Pierre Ramette

21.04.2018 - 9^H30 / 12^H : Visite guidée en anglais
15^H : «Remembrance Tour»
17^H / 18^H30 : Concert de Chorales

22.04.2018 - 6^H : Cérémonie de l'Aube
11^H : Commémorations officielles

26.10.2018 - 19^H : Conférence «Apollinaire, un poète dans la Grande Guerre» par Paul Raoult

02.11.2018 et **03.11.2018** : Colloque «La France et la Nouvelle-Zélande pendant la Grande Guerre»

03.11.2018 - 17^H30 : Spectacle itinérant «L'échelle-parcours mémoire 1918-2018»

04.11.2018 - 11^H : Commémorations officielles du jour de la Libération de la Ville par les Néo-Zélandais

11.11.2018 - 11^H : Commémorations officielles

